

## FONCTIONNEMENT DE LA DISTRIBUTION

Quel est le parcours de l'eau du point de captage jusqu'au robinet de l'utilisateur, patrimoine de réseau permettant la distribution et ses performances, et qualité de l'eau distribuée en Seine-et-Marne.

### Comment distribue-t-on l'eau potable aux abonnés ?

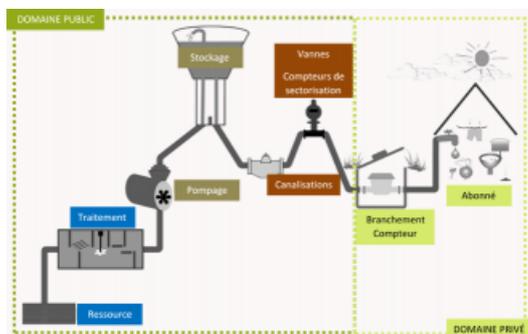


Schéma d'un parcours typique de l'eau de la ressource jusqu'à l'utilisateur.  
©CLIQUER POUR AGRANDIR

Depuis son captage dans le milieu naturel (nappes souterraines et cours d'eau) jusqu'au robinet de l'abonné, l'eau emprunte de nombreuses infrastructures :

- forage, où l'eau est captée et pompée vers l'usine de traitement
- l'usine de traitement, pour la mise en conformité aux normes de potabilité
- le réservoir pour le stockage avant distribution
- des systèmes de robinetterie, des équipements annexes (réducteurs de pression, ventouse,...) et divers branchements.

Le lien entre toutes ces infrastructures est permis par un réseau souterrain de canalisations, variable dans sa nature des matériaux (fonte, PVC, polyéthylène, acier, béton) et son diamètre (de 2 cm pour les branchements, à plus de 50 cm pour les canalisations d'interconnexion en Seine-et-Marne) : on parle ainsi du réseau d'eau potable, qui fait l'objet d'une surveillance particulière pour préserver la qualité de l'eau.

Après le prélèvement de l'eau, le transport, et le traitement, la distribution de l'eau potable correspond à la quatrième étape du cycle de l'eau (5ème étape : collecte de l'eau rejetée, dépollution et retour au milieu naturel).

◇ Découvrez toutes les informations sur l'eau de votre commune

## Distribution de l'eau potable

### Quelques chiffres

La Seine-et-Marne compte environ 250 captages actifs pour l'alimentation en eau potable et 3 usines de traitement des eaux de rivières.

Environ 80 millions de m<sup>3</sup> d'eau destinés à la consommation domestique des Seine-et-Marnais sont pompés chaque année dans les nappes phréatiques et cours d'eau du département.

Plus de 500 réservoirs, pour un stockage total avoisinant les 320 000 m<sup>3</sup>, sont répartis sur tout le territoire.

L'eau est acheminée par plus de 10 000 km de réseau d'eau potable pour alimenter les 507 communes de Seine-et-Marne qui comptent un peu plus de 430 000 abonnés soit environ 3 habitants par abonné. Les infrastructures permettant l'acheminement de l'eau potable aux usagers font partie du patrimoine des communes. Elles doivent remplir des valeurs de rendement données par la réglementation.

Ce patrimoine doit être entretenu, voire renouvelé, pour assurer une bonne distribution aux abonnés, c'est pourquoi le Département a étudié l'état du patrimoine des réseaux en 2012 et des ouvrages de captages et de stockage en 2018.

## PUBLICATIONS



ASSAINISSEMENT PATRIMOINE

**Rapport 2012 - Etat des lieux du patrimoine des réseaux d'eau potable**



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 7.2

MO



ASSAINISSEMENT PATRIMOINE

## Rapport 2018 - Etat des lieux du patrimoine des captages et réservoirs



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 6.35

MO

## CONTENUS ASSOCIÉS

📄 [Rapports de l'observatoire - Analyse des performances des réseaux d'eau potable](#)

📄 [La production en eau potable](#)